

Un Psychologue territorial ASE/PMI (H/F)

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Enfance Famille, et sous l'autorité fonctionnelle du médecin départemental de PMI, le psychologue territorial exerce ses missions dans les équipes ASE et PMI, selon une délimitation territoriale définie pour chaque poste, et une répartition de 50 % de temps de travail sur chaque service (ASE/PMI). Il contribue au volet prévention et soutien à la parentalité dans le champ PMI, et au volet protection et mise en place du Projet pour l'Enfance dans le champ ASE, plus particulièrement pour les enfants accueillis chez un assistant familial.

CADRE D'EMPLOI : Psychologues Territoriaux

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Verdun, Etain ou Stenay

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Contribuer à l'action préventive pour les femmes enceintes, les enfants de moins de 6 ans, leurs parents et les professionnels de la petite enfance

- Soutenir les femmes enceintes et leur partenaire durant leur grossesse
- Assurer après évaluation un accompagnement de l'enfant ou orienter vers un service adapté
- Assurer le travail de liaison avec les partenaires dans le cadre des situations individuelles
- Assurer un soutien à la parentalité
- Contribuer à des actions de prévention collective dans le champ de la petite enfance

2- Participer à la procédure d'évaluation des agréments des assistants familiaux

- Effectuer les entretiens d'évaluation auprès du candidat, de son partenaire lors des premières demandes, dans le respect de la réglementation et des procédures internes
- Rédiger un compte rendu d'entretien permettant d'évaluer les aptitudes du candidat
- Rendre un avis technique sur l'agrément du candidat permettant d'éclairer la décision de la PMI dans le cadre de la commission agrément
- Participer à la commission d'agrément
- Participer aux enquêtes administratives en cas de remise en question de l'agrément

3- Participer à la construction et mise en œuvre du Projet pour l'Enfant

- Evaluer et/ou s'assurer de la réalisation d'une évaluation des besoins psycho-affectifs des enfants confiés dans le cadre du Projet pour l'Enfant, en priorité pour ceux accueillis chez un assistant familial, et contribuer à la construction des objectifs et du Projet
- Participer aux synthèses d'admission et autres réunions diverses sur les situations individuelles des enfants confiés, en priorité pour ceux accueillis chez un assistant familial
- Contribuer à la détermination, l'indication et à la réalisation le cas échéant d'actions thérapeutiques en faveur des enfants confiés
- Réaliser un travail clinique auprès des enfants et pouvoir mener des entretiens familiaux
- Orienter l'enfant (accueilli en famille d'accueil) en cas de troubles psychologiques vers les structures de soins adaptées et en assurer le lien avec l'équipe ASE
- Être l'interlocuteur du psychologue de l'établissement d'accueil pour échanger sur la problématique de l'enfant

4- Apporter un éclairage sur les situations auprès des équipes PMI et ASE, et des assistants familiaux

- Proposer une écoute individuelle ou collective permettant une prise de distance par rapport aux situations, et aider les équipes à une clarification et une compréhension des problématiques psychologiques en jeu dans les situations des enfants
- Participer aux réunions de service et d'équipe PMI et ASE dans le cadre de l'accompagnement technique des équipes
- Apporter un éclairage psychologique sur les situations aux responsables pour aider à la prise de décision dans les situations individuelles
- Accompagner les assistants familiaux dans la prise en charge de l'enfant, pour favoriser la compréhension des besoins de l'enfant accueilli et des problématiques psychologiques

5- Contribuer à la réflexion, la conception et l'élaboration de projets internes et partenariaux

- Contribuer à la réflexion sur les missions et les actions spécifiques de la PMI et de l'ASE, dans le cadre de l'élaboration de la politique départementale
- Participer à des projets ou des groupes de travail départementaux ou en lien avec les partenaires
- Participer et/ou initier des échanges et des interventions sur les pratiques professionnelles avec et auprès des travailleurs médico-sociaux
- Contribuer à l'accueil et la formation des travailleurs médico-sociaux sur le volet des besoins de l'enfant

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Cadre général de l'Aide sociale à l'enfance, Psychologie clinique, Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, Dispositifs et acteurs institutionnels du secteur éducatif, Publics en difficulté

Compétences professionnelles : Capacité d'analyse, Capacité de dialogue, Techniques d'écoute active, Travailler en partenariat, Capacité à Travailler en équipe, Capacité de synthèse

Attitudes professionnelles : Adaptation aux différents publics, Aisance relationnelle, Qualités rédactionnelles, Sens de l'observation clinique enfant/adulte, Développer et entretenir des réseaux professionnels

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Autonomie et priorisation des missions, Charge mentale, Titulaire du permis B. Véhicule personnel, Travail avec plusieurs équipes médico-sociales

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Carte tickets restaurant (jusqu'à 153€ dont 60% pris en charge par le Département). Chèques vacances. Participation à la protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Fanny VILLEMIN,
Directrice enfance famille, au 03.29.45.76.30